

**Conseil d'école interne**  
**Séance du 11 décembre 2020**

Délibération n°1.2

Le 11 décembre 2020, le Conseil d'école interne s'est réuni sous la présidence de Madame Hélène GUIDO-HALPHEN, à Rennes.

Nombre de membres en exercice **28**

Nombre de présents : **22**

Membres représentés (procuration) : **25**

Quorum : **20**

**Point 1 - Questions budgétaires**

**Délibération 1.2 - Budget initial 2021 - Institut Agro AGROCAMPUS QUEST**

**Rapport d'opportunité :**

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) ;

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes ;

Le Conseil d'école interne vote les autorisations budgétaires de l'enveloppe école interne suivantes (hors enveloppe Institut Agro) :

- S'agissant des autorisations d'emplois :
  - 97,57 ETPT dont 59,9 sous plafond LFI et 37,67 hors plafond LFI
- 9.855.553 € d'autorisations d'engagement dont :
  - 2.622.372 € personnel
  - 5.848.000 € fonctionnement
  - 1.385.181 € investissement
- 10.389.946 € de crédits de paiement
  - 2.622.372 € personnel
  - 6.148.000 € fonctionnement
  - 1.619.574 € investissement
- 7.059.660 € de prévisions de recettes
- - 3.330.286 € de solde budgétaire

Le budget global de l'école interne (enveloppe école interne + enveloppe Institut Agro) est quant à lui à l'équilibre.

**ADOPTÉ :** à l'unanimité des membres présents ou représentés  
**OU**  
à **17** voix pour  
à **1** voix contre  
à **8** voix abstention

**Délibération n°1.2**

**Objet : Budget initial 2021 – Institut Agro AGROCAMPUS OUEST**

Le Conseil d'école interne d'AGROCAMPUS OUEST au sein de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, réuni le 11 décembre 2020, approuve, sur proposition de la Directrice, les autorisations budgétaires telles qu'elles ont été proposées.

Fait à Rennes, le 11 décembre 2020

**La Présidente du Conseil  
d'école interne**

**Madame Hélène GUIDO-HALPHEN**

La présente délibération est classée au recueil des délibérations de l'école et est publiée sur le site internet de l'école interne.  
En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif de Rennes peut être saisi par voie de recours formé contre cette délibération et ce dans un délai de deux mois à compter de sa publication.



**Budget rectificatif de l'exercice 2020 – Hors fondation**

Le présent rapport porte sur le budget rectificatif n°1 de l'exercice 2020. Les modifications proposées dans ce cadre formalisent la déprogrammation des autorisations d'engagement et des crédits de paiement qui n'ont pu être consommés sur le présent exercice. Le vote de ce budget rectificatif permet la reprogrammation de ces différentes opérations sur le budget initial 2021 présenté en parallèle.

Ce travail permet par ailleurs d'affiner les prévisions faites au moment du vote du budget initial 2020 dans l'attente de l'élaboration du compte financier de l'exercice 2020.

**LES DÉPENSES**

Il y a une évolution significative des prévisions établies lors du budget initial et celles actualisées au stade du budget rectificatif sur les dépenses.

**Les dépenses connaissent une diminution globale de 17% (- 18% école interne et - 17% IA).**

Evolution des dépenses par postes :

**1.1 S'agissant des dépenses de personnel**

Globalement, les dépenses de personnel augmentent de 8%.

- Enveloppe IA : les dépenses sous plafond, sont en diminution de 3% du fait d'un ajustement par rapport au prévisionnel initial légèrement sous-estimé.
- Enveloppe école interne (dépenses des emplois contractuels hors plafond dont les contrats de recherche) +19% :
  - Augmentation liée à l'ajustement des montants de dépenses des emplois contractuels hors plafond sur convention du fait d'une sous-estimation prévisionnelle en 2020 (déjà prise en compte dans le BR 2020).
  - Les dépenses sur opération sont en augmentation de 18% du fait des évolutions des activités de recherche : paiement partiel des salaires des doctorants dans le cadre de nouveaux contrats de recherche non intégrés dans le prévisionnel budgétaire initial.
  - Les dépenses en matière de formation et celles relevant des enveloppes gérées par les services support (ex : astreinte, crédits d'action sociale...) sont stables.

## 1.2 S'agissant des dépenses de fonctionnement

Globalement, les dépenses de fonctionnement diminuent de 28%.

Le montant des dépenses identifiées en prévisionnel dans l'enveloppe IA ne subit pas d'évolution, les diminutions portant exclusivement sur l'enveloppe de l'école interne du fait essentiellement de la crise sanitaire selon la répartition suivante :

- Baisse des dépenses hors opération :
  - Diminution de la réserve constitué chaque année pour prendre en compte la mise en place de nouveaux marchés non prévus en prévisionnel ( - 50%)
  - Diminution sensible des dépenses liées à la formation du fait de l'annulation des forum emploi et de formations tout au long de l'année ( -31%)
  - Non réalisation des dépenses relatives aux fournitures, aux déplacements, aux frais de réception (-14%)
  - Les dépenses obligatoires (fluides, contrats informatiques, dépenses RH, abonnements) ainsi que les enveloppes de soutien aux programmes de recherche dédiée à chaque entité de recherche sont restées par ailleurs stables.
- Diminution très importante des dépenses sur opérations fléchées (-70%) du fait d'un niveau de réalisation des projets identifiés en début d'année et détaillés ci-après particulièrement faible :

Numéro opération	Libellé opération	Somme de AE crédit			Somme de CP crédit		
		BI	VARIATION	BR	BI	VARIATION	BR
OPE-2019-0498	1_Projet PROGRAILIVE	5 000,00	-5 000,00	0,00	5 000,00	-5 000,00	0,00
OPE-2019-0499	1_Projet SAMARCH	47 000,00	-37 036,82	9 963,18	47 000,00	-37 036,82	9 963,18
OPE-2019-0500	1_Projet SEGAE - ERASMUS+ 2017-1-FR01-KA203-037254	75 440,10	-13 185,63	62 254,47	75 440,10	-13 185,63	62 254,47
OPE-2019-0501	1_CHAIRE AEI 2017/2021 - 2ème Phase	42 157,00	-705,32	41 451,68	42 157,00	-705,32	41 451,68
OPE-2019-0502	1_Projet JUSSIE	142 865,38	-113 454,97	29 410,41	142 865,38	-113 454,97	29 410,41
OPE-2019-0505	1_ERASMUS+ / MONGOLIE - 2017-3677/001-001	244 821,49	-239 948,65	4 872,84	244 821,49	-239 948,65	4 872,84
OPE-2019-0506	1_Projet POLISTR	390 000,00	-248 181,83	141 818,17	390 000,00	-248 181,83	141 818,17
OPE-2019-0519	1_HOLOFARM - FEAMP	345 000,00	-331 821,86	13 178,14	345 000,00	-331 821,86	13 178,14
OPE-2019-0522	1_DEMERSTEM - FED/2018/402-604	380 000,00	-231 539,42	148 460,58	380 000,00	-231 539,42	148 460,58
OPE-2019-0526	1_ERASMUS+ - programme 2019-1-FR01-KA107-060673	50 000,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00
OPE-2020-0040	1_Collaboration & d'accueil - MIXSCIENCE - Av.3		6 200,00	6 200,00		6 200,00	6 200,00
OPE-2020-0074	1_RESERVE OPE FLECHEES	149 421,11	-149 330,37	90,74	179 548,97	-163 311,33	16 237,64
	<b>TOTAL OPERATIONS FLECHÉES</b>	<b>1 871 705,08</b>	<b>-1 367 144,87</b>	<b>507 700,21</b>	<b>1 901 837,94</b>	<b>-1 341 125,83</b>	<b>523 447,11</b>

## 1.3 S'agissant des dépenses d'investissement

Globalement, les dépenses d'investissement diminuent de 20%.

Cette baisse conséquente s'explique en volume financier quasiment exclusivement par la non réalisation des opérations immobilières fléchées sur l'enveloppe IA.

- Enveloppe IA :

Des opérations structurantes ont vu leurs crédits se déplacer de 2020 sur 2021. Cet écart correspond principalement au décalage du projet financé par le CPER 2015-2020 relatif à la restructuration du cœur de campus à Rennes pour laquelle était programmé au budget 2020 6 500 k€ en autorisation d'engagement et 2 659 k€ en crédits de paiement.

Les marchés devaient être notifiés pour janvier 2020 avec un démarrage effectif des travaux courant février 2020. La liquidation judiciaire d'un bureau d'études faisant partie

de l'équipe de maîtrise d'œuvre a généré un retard qui n'a pas permis l'engagement de la totalité de l'opération comme prévu initialement. Les marchés principaux ont cependant été engagés à hauteur de 5400k€. Une partie des crédits non engagés est transférée sur l'opération de reconstruction des bâtiments 16 et 18 et le solde en AE et en CP est reporté sur l'exercice 2021.

Cette situation occasionne une diminution de l'enveloppe IA, s'agissant des opérations fléchées de 21% (cf annexe point immobilier).

- Par ailleurs, s'agissant de l'enveloppe interne on constate une diminution de 17% des dépenses du fait :
  - D'un moindre investissement en raison de la crise sanitaire en matière de mobilier, équipement scientifiques, véhicules, travaux hors subvention (-20%),
  - De la non réalisation des dépenses prévisionnelles d'investissement dans les services dans le cadre du PPI (-75%).Sur ce sujet il s'agit de souligner cependant que le montant BI sur ce poste de dépense était fortement sur-estimé.  
Une partie des crédits non utilisés le seront en fin d'année pour soutenir les services dans l'acquisition exceptionnelle de biens durables pour l'Ecole.

Par ailleurs, dans cette enveloppe, des dépenses importantes en matière de matériel informatique ont été faites (400 000€) ; l'ensemble des dépenses d'investissement liées aux opérations non fléchées (contrats de recherche non programmés) ont été prises en charges et les opérations fléchées demeurent stables.

## II. Les recettes

Il y a une évolution significative des prévisions établies lors du budget initial et celles actualisées au stade du budget rectificatif sur les recettes.

**Globalement, les recettes diminuent de 19% (- 18% école interne et -20% IA).**

### 2.1 S'agissant de l'enveloppe école interne

- Les recettes fléchées connaissent une diminution de 27%.  
Les contrats de recherche et projets internationaux n'ont pu être menés tels que prévus du fait de la crise sanitaire. Entre autre et à titre d'exemple, l'opération Mongolie, dont les recettes représentent la moitié des recettes fléchées globales attendues, n'a pu se faire.
- Les recettes non fléchées connaissent une augmentation de 20%, certaines nouvelles opérations non prévues en début d'année ont été réalisées.
- Les recettes hors opérations diminuent de 22 % du fait de l'impact de la crise sanitaire sur un certain nombre d'opérations : formation continue, hébergement des étudiants et prestation de service (location de salles).

## 2.2 S'agissant de l'enveloppe IA

- Les recettes fléchées baissent de 46%.

Les recettes issues du CPER 2015 / 2020 envisagées en 2020 ne l'ont pas été du fait du décalage du calendrier des travaux (*cf annexe point immobilier*). Les 6,5M€ en AE de l'opération cœur de campus à Rennes n'ont été engagés qu'à hauteur de 5,4 M€ suite à la liquidation judiciaire du bureau d'étude maîtrise d'œuvre qui a entraîné un retard dans l'exécution de l'opération.

- Les recettes hors opérations sont par ailleurs stables.

### II. Le solde budgétaire

Le solde budgétaire (différentiel entre les dépenses et les recettes) s'agissant du périmètre Agrocampus Ouest hors fondation s'élève à 3 342k€ (-4 396k€ au BI 2020).

Le budget rectificatif 2020 permet de constater la diminution du déficit prévisionnel de l'établissement sur la période à hauteur de 1 054 000€.

## Conseil d'Ecole Interne 11 décembre 2020

### Budget Initial de l'exercice 2021 – Hors fondation



Le présent rapport porte sur le budget initial de l'exercice 2021 de l'école interne Agrocampus Ouest.

Il tient compte des modifications proposées dans le cadre du budget rectificatif 2020 et présente les orientations budgétaires envisagées pour l'exercice à venir.

Il y a une évolution significative des prévisions établies lors du budget initial et celles actualisées au stade du budget rectificatif sur les dépenses.

**Les dépenses connaissent une diminution de 19% soit par rapport au BI 2020 mais une stabilité par rapport au BR 2020.**

Evolution des dépenses par postes :

#### 1.1 S'agissant des dépenses de personnel

**Globalement les dépenses de personnels augmentent de 9% par rapport au BI 2020 mais demeurent quasi stables, quelle que soit leur nature, par rapport aux montants identifiés dans le BR 2020.**

- Enveloppe IA : les dépenses sous plafond sont stables.
- Enveloppe école interne : dépenses des emplois contractuels hors plafond (dont contrats de recherche) augmentent de 20% :

Cette évolution est liée à l'ajustement des montants de dépenses des emplois contractuels hors plafond sur convention du fait d'une sous-estimation prévisionnelle en 2020 (déjà prise en compte dans le BR 2020).

Par ailleurs, en matière de recherche, on constate une légère augmentation supplémentaire liée au recrutement de nouveaux doctorants arrivés en novembre 2020 qu'il s'agit de projeter en année pleine en 2021.

#### 1.2 S'agissant des dépenses de fonctionnement

**Globalement, les dépenses de fonctionnement diminuent de 26% par rapport au BI 20 et augmentent de 1,5% par rapport au BR 20.**

Le montant des dépenses identifiées en prévisionnel dans l'enveloppe IA diminue de 38% du fait principalement s'agissant des dépenses hors opération de la baisse de la dotation DGER de 50%. Dans la continuité de la subvention exceptionnelle de 250k€ par école accordé par le Ministère à l'Institut Agro en 2020, une nouvelle subvention exceptionnelle de 125k€ par école devrait être notifiée à l'Institut Agro en 2021.

- Le montant des dépenses de l'enveloppe école interne diminuent globalement de 26% (mais augmentent de 5% par rapport au BR 20) :
- S'agissant des dépenses en matière de formation et de gouvernance / support, on constate une diminution du fait d'un réajustement des montants prévisionnels au regard des montants réellement consommés les années passées (dépenses hors opération).

Ces postes de dépenses de fonctionnement ainsi que celui de la recherche (stable par ailleurs), ont fait l'objet d'une baisse homothétique de 11% de façon à repartir sur une situation saine (régulation du déficit 2020). Pour cela il a s'agi de diminuer le niveau des dépenses de fonctionnement prévisionnels pour chacun des services. Cependant les montants alloués aux services en prévisionnel correspondent aux montants réellement consommés ces dernières années. Les montants prévisionnels en début d'année étant systématiquement plus élevés que ceux réellement mobilisés.

- S'agissant des dépenses sur opération (= projets de recherche), elles font l'objet d'un réajustement à la hausse pour prendre en charge les besoins estimés.

### 1.3 S'agissant des dépenses d'investissement

**Globalement, les dépenses de fonctionnement augmentent de 10% par rapport au BI 2020 et de 39% par rapport au BR 2020.**

Cette augmentation s'explique exclusivement par l'augmentation à hauteur de 21% des dépenses sur opérations fléchées de l'enveloppe IA sur laquelle a été imputé en 2021 100% des AE des projets du plan de relance et du CPER 2021-2027 (cf annexe point *immobilier*). Ces montants feront l'objet d'ajustements une fois les arbitrages connus sur l'ensemble des projets portés par Agrocampus Ouest.

Par ailleurs, des opérations structurantes ont vu leurs crédits se déplacer de 2020 sur 2021. Cet écart correspond principalement au décalage du projet financé par le CPER 2015-2020 relatif à la restructuration du cœur de campus à Rennes pour laquelle étaient programmés au budget 2020 6 500 k€ en autorisation d'engagement et 2 659 k€ en crédits de paiement.

Les marchés devaient être notifiés pour janvier 2020 avec un démarrage effectif des travaux courant février 2020. La liquidation judiciaire d'un bureau d'études faisant partie de l'équipe de maîtrise d'œuvre a généré un retard qui n'a pas permis l'engagement de la totalité de l'opération comme prévu initialement. Les marchés principaux ont cependant été engagée à hauteur de 5400k€. Une partie des crédits non engagée est transférée sur l'opération de reconstruction des bâtiments 16 et 18 et le solde en AE et en CP est reporté sur l'exercice 2021.

- S'agissant de l'enveloppe interne on constate une diminution de 31% (-17% par rapport au BR 20) du fait de la baisse d'une part des dépenses prévisionnelles d'investissement dans les services dans le cadre du PPI et d'autre part des dépenses de recherche suite un à ajustement des montants prévisionnels au regard des crédits réellement consommés les années passées. Les montants



prévus dans les BI sur ces postes de dépense étaient jusqu'ici fortement surestimés.

Dans cette enveloppe, le montant des dépenses sur opérations (travaux menés par la DPL hors plan de relance et CPER) a été par ailleurs ajusté aux besoins estimés.



**Globalement, les recettes augmentent de 39% (- 7% école interne et + 74% IA).**

### 2.1 S'agissant de l'enveloppe école interne

- Les recettes fléchées (= projets de recherche) connaissent une diminution de 43% du fait d'une surestimation au BI 20 réajustée sensiblement au BR 20 et du caractère pluriannuel des contrats.
- Les recettes non fléchées connaissant une augmentation de 70% pour ajuster les montants aux besoins exprimés.
- Les recettes hors opérations diminuent de 7 % du fait de l'impact de la crise sanitaire sur un certain nombre d'opérations de formation continue, hébergement des étudiants et de prestation de service (location de salles).

### 2.2 S'agissant de l'enveloppe IA

Les recettes augmentent très fortement du fait de la prise en compte du plan de relance et du nouveau CPER.

La forte hausse des recettes s'explique par l'inscription prévisionnelle des acomptes de subventions à obtenir pour l'ensemble des projets du plan de relance. En partant d'une hypothèse de versement d'un acompte à hauteur de 60% du projet dès 2021, l'Institut Agro pourrait encaisser 4530k€.

Par ailleurs, le déclenchement du CPER 2021-2027 permettrait de percevoir un compte de 4000k€ dès 2021 (Cf annexe point immobilier).



Le solde budgétaire (différentiel entre les dépenses et les recettes) s'agissant du périmètre Agrocampus Ouest hors fondation s'élève à 3 330k€ (-4 396k€ au BI 2020).

Le budget rectificatif 2020 permet de constater la diminution du déficit prévisionnel de l'établissement sur la période à hauteur de 1 066 000€.

**TABLEAU 1**  
**BUDGET INITIAL 2021 - Autorisations d'emplois**

**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Tableau des autorisations d'emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Plafond organisme (= a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	59,9	37,67	

Rappel du plafond d'emplois notifié par le responsable de programme en ETPT (c) :

60

**NB: Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI (a) doit être inférieure ou égale au plafond notifié par le responsable du programme chef de file du budget général de l'Etat (c).**

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Dotation en ETPT sur le programme 142	Total des emplois de l'organisme (ETPT)
330,5	428,07

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme (décomptant dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme) et des autres dépenses de personnel

	EMPLOIS SOUS PLAFOND LFI		EMPLOIS HORS PLAFOND LFI		PLAFOND ORGANISME	
	ETPT	Dépenses de personnel *	ETPT	Dépenses de personnel *	ETPT	Dépenses de personnel *
<b>1 - TITULAIRES</b>	0	0			0	0
* Titulaires État	0	0			0	0
* Titulaires organisme (corps propre)	0	0			0	0
<b>2 - CONTRACTUELS</b>	59,90	2 404 205,00	37,67	1 534 996,00	97,57	3 939 200,00
* Contractuels de droit public	59,9	2 404 205,00	36	1 511 195,00	95,9	0
δCDI	31,57	1 374 594,00			31,57	0
δCDD	28,33	1 029 611,00	36	1 511 195,00	28,33	0
Titulaires détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	0	0	0	0	0	0
* Contractuels de droit privé	0	0	1,67	23 800,00	1,67	0
δCDI	0	0			0	0
δCDD (Apprenti)	0	0	1,67	23 800,00	0	0
<b>3 - CONTRATS AIDES</b>						
<b>4 - AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (autres agents rémunérés à l'acte, à la tâche, prestations sociales, allocations diverses, impôts et taxes associés...)</b>						748 200,00
<b>EMPLOIS REMUNERES PAR L'ETAT (pour information)</b>						25 187 278,00
<b>MASSE SALARIALE GLOBALE DE L'ORGANISME (Pour info)</b>						29 874 678,00

\* Dépenses de personnel relevant de l'enveloppe de dépenses de personnel du budget de l'organisme (en AE=CP). Le total des dépenses de personnel mentionné dans le tableau ci-dessus doit être égal au montant total des dépenses de personnel figurant dans le tableau des autorisations budgétaires. Par ailleurs, le total des emplois doit être égal au plafond d'autorisation d'emplois voté par l'organe délibérant (figurant ci-dessus pour vote).

**TABLEAU 1**  
**BUDGET RECTIFICATIF (BR1) 2020 - Autorisations d'emplois**

**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Tableau des autorisations d'emplois

Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	Sous plafond LFI	Hors plafond LFI (b)	Plafond organisme	Plafond de l'organisme	
	ETPT	Dépenses de personnel *	ETPT	Dépenses de personnel *	Dépenses de personnel *
	58,43	35,5		130,8	424,43

Rappel du plafond d'emplois notifié par le responsable de programme en ETPT (c) : 58

NB: Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI (a) doit être inférieure ou égale au plafond notifié par le responsable du programme

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme (décomptant dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme) et des autres dépenses de personnel

	EMPLOIS SOUS PLAFOND LFI		EMPLOIS HORS PLAFOND LFI		PLAFOND ORGANISME	
	ETPT	Dépenses de personnel *	ETPT	Dépenses de personnel *	ETPT	Dépenses de personnel *
<b>1- TITULAIRES</b>	0	0	0	0	0	0
* Titulaires Etat	0	0			0	0
* Titulaires organisme (corps propre)	0	0			0	0
<b>2- CONTRACTUELS</b>	58,43	2 404 893,00	35,50	1 437 906,00	93,93	3 842 799,00
* Contractuels de droit public	58,43	2 404 893,00	34,5	1 437 906,00	92,93	0
o CDI	28,1	1 267 893,92			28,1	0
o CDD	30,33	1 136 999,08	34,5	1 437 906,00	30,33	0
Titulaires détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	0	0	0	0	0	0
* Contractuels de droit privé	0	0	1	14 004,00	1	0
o CDI	0	0			0	0
o CDD (Apprenti)	0	0	1	14 004,00	0	0
<b>3- CONTRATS AIDES</b>						
<b>4- AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL</b> (autres agents rémunérés à l'acte, à la tâche, prestataires spécialisés, allocations d'insertion, impôts et autres avantages...)						745 197,00
EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR L'ÉTAT (pour information)						24 943 851,00
<b>MASSE SALARIALE GLOBALE DE L'ORGANISME</b> (pour info)						29 545 991,00

\* Dépenses de personnel relevant de l'enveloppe de dépenses de personnel du budget de l'organisme (en AE=CP). Le total des dépenses de personnel mentionné dans le

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme et décomptant le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme mais en fonction dans une autre entité (Mises à disposition sortantes - ETPT et dépenses de personnel inclus dans le précédent tableau)

	EMPLOIS EN FONCTION DANS	
	ETPT **	Dépenses de personnel **
<b>5- EMPLOIS REMBOURSES À L'ORGANISME</b>	0	0
<b>6- EMPLOIS NON REMBOURSES À L'ORGANISME</b>	0	0

\*\* Nombre d'emplois en ETPT décomptés dans le plafond d'autorisation d'emplois de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et dépenses afférentes relevant

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par d'autres personnes morales et ne décomptant pas dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme (Mise à disposition entrantes)

	EMPLOIS EN FONCTION DANS	
	ETPT ***	Dépenses de fonctionnement ***
<b>7- EMPLOIS REMBOURSES PAR L'ORGANISME</b>	0	0
<b>8- EMPLOIS NON REMBOURSES PAR L'ORGANISME</b>	0	0

\*\*\* Nombre d'emplois en ETPT non décomptés dans le plafond d'autorisation d'emplois de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et dépenses afférentes



DEPENSES AE	BI20	BR20	BI21	
Personnel	2184,997	2596	2622,372	
Fonctionnement	7921,1	5587,1	5848	
Investissement	2027,509	1677,509	1885,181	
Total	12133,606	9860,608	9855,553	
<b>Variations en % / BI et BR 2020</b>		BR/BI	BI/BI	BI/BR
Personnel		18,81%	20,02%	1,00%
Fonctionnement		-29,47%	-26,17%	5,00%
Investissement		-17,26%	-31,68%	-17,00%
Total		-18,73%	-18,77%	-0,05%
<b>Variations en € / BI BR 2020</b>		BR/BI	BI/BI	
Personnel		411,003	437,375	
Fonctionnement		-2334	-2073,1	
Investissement		-350	-642,328	
Total		-2272,997	-2278,053	

DEPENSES CP	BI20	BR20	BI21	
Personnel	2184,997	2596	2622,372	
Fonctionnement	7809	5289,693	6148	
Investissement	2037,877	1737,877	1619,574	
Total	12031,874	9623,57	10389,946	
<b>Variations en % / BI BR 2020</b>		BR/BI	BI/BI	BI/BR
Personnel		18,81%	20,02%	1
Fonctionnement		-32,26%	-21,27%	16
Investissement		-14,72%	-20,53%	-7
Total		-20,02%	-13,65%	8
<b>Variations en € / BI BR 2020</b>		BR/BI	BI/BI	
Personnel		411,00	437,38	
Fonctionnement		-2519,31	-1661,00	
Investissement		-300,00	-418,30	
Total		-2408,30	-1641,93	

Récesses	BI20	BR20	BI21	
Globalisées	4607,518	4097,004	5297,737	
Fléchées	3028,102	2184,522	1761,923	
Total	7635,62	6281,526	7059,66	
<b>Variations en % / BI BR 2020</b>		BR/BI	BI/BI	BI/BR
Globalisées		-11,08%	14,98%	29
Fléchées		-27,86%	-41,81%	-19
Total		-17,73%	-7,54%	12
<b>Variations en € / BI BR 2020</b>		BR/BI	BI/BI	
Globalisées		-510,514	690,219	
Fléchées		-843,58	-1266,179	
Total		-1354,094	-575,96	